Dans le rétro

COLLÈGE VICTOR VASARÉLY | 40 ÈME OU 60ÈME ANNIVERSAIRE ?

S'il s'agit de célébrer l'entrée des élèves et de toute l'équipe éducative dans un véritable établissement flambant neuf, fonctionnel, original dans sa conception, le 3 janvier 1980, il s'agit bien d'un quarantième anniversaire, qui, sans la COVID-19, aurait dû être marqué au printemps dernier.

Mais, en fait, l'histoire de ce collège, baptisé en 1992 remonte à plus loin. Il s'agit d'une épopée qui commence en 1960. À l'époque, l'instruction n'est obligatoire que jusqu'à 14 ans, mais une tendance se dessine : il faut aller plus loin... et les élèves du canton qui souhaitent entrer en sixième n'ont qu'une solution : l'internat à Lamballe, Loudéac, Saint-Brieuc ou Dinan.

Alors, Roger OLLIVIER, directeur de l'École Publique de garçons de Collinée décide d'ouvrir une classe de 6ème à la rentrée d'octobre 1960, avec une vingtaine d'élèves. Elle verra le jour au rez-de-chaussée de l'actuel Centre Médico-Social, près de l'église. Nous pouvons donc aussi célébrer cet automne les 60 ans de ce collège.

Puis suivront l'ouverture d'une cinquième, d'une quatrième et d'une troisième. 1964 marque la présentation des premiers élèves au BEPC avec 100% de réussite.

Mais hélas, ce collège que d'aucuns auraient voulu étouffer dans l'œuf n'est toujours pas reconnu, ni par les autorités académiques ni par les responsables politiques.

Il reste un "cours complémentaire" à l'école de garçons de Collinée.

Chaque année, il faudra ajouter quelques "préfabriqués", voire même des "baraques" récupérés à Lorient, datant du lendemain de la guerre 39-45. Pas de secrétariat, pas d'intendant, pas de Conseiller d'orientation, pas de salle des profs, pas d'infirmerie, ... Le directeur assume tout cela. Il faudra l'acharnement, le dévouement, la ténacité de Roger OLLIVIER et de son épouse, puis de son successeur Yvon RENAULT mais aussi la combativité agissante de l'Association des Parents d'Élèves qui n'hésitent pas à faire le siège de l'Inspection académique, des élus départementaux, des députés (Saluons ici les

deux premiers présidents, Francis BRIEND et Henri BADOUAL) pour que, après 16 années de lutte, le collège obtienne enfin une existence légale.

1977, au renouvellement des Conseils Municipaux, contre l'avis de la Préfecture et de l'Inspection Académique, le Syndicat de Gestion du collège se transforme en Syndicat Intercommunal à vocation unique de GESTION et de CONSTRUCTION du collège de Collinée. Il est composé de deux conseillers municipaux de chacune des 6 communes du canton. Moïse ROUGET en assume la Présidence. A l'époque, notre collège frôle les 300 élèves (285) avec 12 classes (3 à chaque niveau) et les politiques et les services académiques doivent accepter l'évidence : ce collège doit vivre !

La Région accorde une enveloppe de 3.5 millions de francs pour sa construction, à charge pour le Syndicat de compléter le financement.

Les choses vont alors aller très vite : choix de l'architecte, appel d'offres, choix des entreprises. Les premiers terrassements commencent le 20 décembre 1978, les travaux sont terminés le 20 décembre 1979 et le collège "le plus baraqué du Département" comme on disait, effectue son emménagement pendant les vacances de Noël, pour accueillir les élèves le 3 janvier 1980.

20 ans de lutte !

Vivent les 60 ans de sa naissance !
Vivent les 40 ans du collège neuf !

Un grand merci à Moïse ROUGET pour ses propos et ses photos.